

VEX INFO

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VEX

EDITION N° 12 – JUIN 2015



Jeudi 18 juin 2015
Salle du complexe communal

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE – 19h00
ASSEMBLÉE PRIMAIRE – 19h30



VAL D'HÉRENS

ASSOCIATION
DES COMMUNES

SOURCE D'ÉNERGIES

SOMMAIRE

Editorial	2
Comment voter de façon juste	3
Bienvenue aux bénévoles	4
Prix Chronos 2015: l'intergénéralité autour de la lecture	5
Club des Joyeux Bacounis: 5 ^e anniversaire	6
Débroussaillages dans le vallon de la Borgne	7
Calendrier des manifestations Juin à décembre 2015	11
Principaux projets	12
Plan de scolarité Année scolaire 2015 / 2016	14
Le vignoble des Côtes du Moulin	15
Hommage à Camil Rudaz	18
Comptes 2014	19

Convocation aux assemblées

Jeudi 18 juin 2015

**Salle du complexe
communal**

**19h00
Assemblée
bourgeoisiale**

**19h30
Assemblée
primaire**

Les ordres du jour
respectifs seront affichés
au pilier public
dès leur approbation
par le Conseil municipal.

**Retrouvez-les
également sur
www.vex.ch**

Editorial

Bacouni, Valaisan ou Confédéré?

Nous voilà Suisses depuis 200 ans...

Il y a pourtant bien plus longtemps que nous sommes avant tout Valaisans... et Bacounis!

Nos préoccupations politiques et la manière qui est la nôtre de gérer nos intérêts en témoignent.

Certes nous ne contestons pas qu'il est théoriquement d'intérêt public de développer de manière rationnelle et durable notre économie (touristique notamment), d'aménager parcimonieusement notre territoire, de réaliser des infrastructures cohérentes, de promouvoir intelligemment l'utilisation de notre énergie hydroélectrique et la gestion de ses retombées, de remodeler nos institutions, de protéger notre environnement...

En pratique tout est plus compliqué. Evidemment, construire des lits chauds c'est l'avenir, mais rien ne brûle! Réaliser de nouvelles infrastructures c'est très bien, mais franchement, ne peut-on pas les construire en priorité sur les terrains de mon voisin? Aménager le territoire, c'est important, mais est-ce vraiment urgent? Construire une nouvelle école, c'est nécessaire, mais pourquoi ne pas la réaliser en sous-sol? Ou mieux, en dehors du village? Anticiper les retours de concessions hydroélectriques en développant un modèle responsable et équitable de répartition tant des bénéfices escomptés que des risques liés à toute entreprise économique, voilà une mission de premier ordre confiée à nos élus... qui pourtant se disputent déjà sur des nuances de gris dans la recherche de compromis. Modifier notre constitution? Bonne idée, mais contentons-nous de ne toucher qu'aux virgules du texte! Sécuriser le Rhône? Incontournable, néanmoins même les experts ne s'entendent pas...

Les conflits d'intérêts – qu'ils soient privés ou publics – sont inévitables. Ils sont simplement humains, juste naturels diront certains et donc légitimes.

Les nôtres sont toutefois un peu naïfs. Pendant que nous nous déchirions sur nos projets de règlements communaux imposant la création de quelques lits hôteliers, Franz Weber récoltait des signatures pour inviter le peuple confédéré à nous dicter «la solution» à notre problème. Pendant que nous nous offusquions de la mise en œuvre de nos plans de zones par la réalisation de remembrements parcellaires, notre Parlement fédéral – allègrement suivi par la population suisse – scellait le sort de nos zones à bâtir! Pendant que nous élisions notre Grand Conseil, le Tribunal fédéral – le nôtre - préparait sa décision nous enjoignant de revoir notre système électoral contraire à la Constitution... fédérale. Lorsque nous nous chamaillons autour de nos concessions, la Berne fédérale se prépare à valider des coupes substantielles dans les redevances hydrauliques dont nous bénéficions depuis des décennies. Et pendant que nous nous enlisons dans les méandres de notre fleuve, les finances fédérales s'essoufflent, risquant d'entraîner dans leur épuisement les précieuses subventions que nous attendons pour nous sortir de l'eau...

Ainsi s'expriment nos authentiques préoccupations: défendre brin par brin l'herbe héritée de grand-papa, contre le voisin, contre la commune, contre le canton. Et surtout *pa capona*! Puis, quand les Confédérés décident à notre place, nous découvrons, à la fois sonnés et révoltés, que nous sommes Suisses! Nous le sommes pourtant depuis deux siècles... et nous le serons durant de nombreuses décennies encore, de cœur peut-être, de raison sans aucun doute.

En vous souhaitant un bel été confédéral et un joyeux bicentenaire! Bien à vous.

Danny Defago – Président de la commune

Comment voter de façon juste?

Lors des votations du 8 mars dernier, les Bacounis ont fait office de mauvais élèves en affichant un nombre de bulletins de vote nuls relativement élevé (28). Et ce n'est pas une exception: lors des votations du 28 septembre et 30 novembre 2014, la moyenne de bulletins nuls était de 26 (contre une moyenne de 13 pour Evolène et 6 pour Hérémence)!

L'annulation des votes est généralement due à trois erreurs:

1. L'électeur oublie de **signer le bulletin de vote**.
(Voir illustration ci-contre)
2. Le bulletin doit être glissé **dans l'enveloppe de vote (petite, de couleur grise) PUIS** dans la plus grande enveloppe de renvoi (et non pas directement dans la plus grande enveloppe de renvoi).
(Voir illustration ci-contre)
3. **Une enveloppe de réexpédition par vote est nécessaire:** mari, femme et enfants votent chacun dans leur propre enveloppe de renvoi. Il n'est pas permis de faire des votes groupés.

Vous avez deux possibilités différentes de voter:

1. **En vous rendant personnellement au bureau de vote:**
Il se trouve dans la salle du complexe communal.

Horaire d'ouverture:
Samedi de 18H à 19H
Dimanche de 10H30 à 11H30
2. **Vote par correspondance:**
Utilisez le matériel qui vous a été envoyé par la commune et suivez le mode d'emploi y relatif.
 - Soit vous l'envoyez par la poste: **l'envoi doit parvenir au bureau électoral au plus tard le vendredi précédent le jour du scrutin. Prenez garde au délai de distribution (courrier A ou B).** Attention: vous devez affranchir vous-même cette enveloppe!
 - Soit en déposant votre enveloppe de transmission directement auprès du secrétariat communal, dans l'urne scellée **prévue à cet effet**.

Horaire d'ouverture du secrétariat communal:
Jeudi et vendredi précédant le vote de 9H à 11H30

ATTENTION! Une enveloppe de vote glissée dans la boîte aux lettres de la commune n'est pas valable!

Lors de l'impression de ce Vex Info, les résultats des votations du 14 juin 2015 n'étaient pas connus.

Si les résultats publiés pour la commune de Vex montrent encore des chiffres vertigineux de bulletins nuls, espérons que cet article vous aidera à rectifier le tir lors des prochaines votations ou élections!



< Signature sur carte civique



< Enveloppe de vote et de réexpédition

Easyvote

Etre citoyen, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs. Le droit de vote est-il un devoir?

En 2015, afin d'éveiller l'intérêt des jeunes à la politique et stimuler leur participation aux votations et aux élections, la commune de Vex a abonné tous ses jeunes citoyens âgés de 18 à 25 ans à la brochure Easyvote (www.easy-vote.ch).

Cette campagne de mobilisation utilise les moyens modernes pour être au plus proche de son public (réseaux sociaux, mail, sms,...)

Bienvenue aux bénévoles!

Le Passeport Vacances de Sion et environs existe depuis 34 ans déjà et connaît toujours un fort engouement auprès des jeunes de 5 à 15 ans.

L'année dernière, ce sont 1511 enfants qui ont profité d'un grand choix d'activités.

La palette est très diversifiée, en voici un extrait:

Visite du Barrage de la Dixence, de la RTS, d'une caserne de pompiers, de la police scientifique à Lausanne, de l'aéroport de Genève ou de Sion, du 144, de chocolateries, etc. Les parcours dans les arbres, pêche, sorties à cheval, BMX, plongée, voile, grimpe, conviendront aux plus sportifs, alors que les bricoleurs pourront confectionner des marionnettes, des bougies, des masques du Lötschental, des fours solaires, des bijoux, etc.

Une telle organisation demande l'investissement de nombreuses personnes.

Un comité, des représentants pour chaque commune (Sion, Les Agettes, Arbaz, Ardon, Conthey, Grimsuat, Hérémence, Mont-Noble, Saint-Léonard, Savièse, Vétroz, Vex), des animateurs et des accompagnateurs donnent de leur temps pour offrir aux jeunes 2 semaines inoubliables de loisirs et de découvertes.

Afin de garantir le bon déroulement de toutes les sorties, le comité doit trouver **plus de 70 accompagnateurs par jour**.

Accompagner les enfants, c'est visiter des musées, des entreprises, des zoos, faire de belles excursions, des jeux, de l'art, de la cuisine, de la danse, du bricolage, etc.

C'est aussi le plaisir de partager des moments d'émerveillement avec les enfants.

Alors, parents, grands-parents, amis, étudiants, si vous avez la possibilité de consacrer un peu de temps, ne serait-ce qu'une demi-journée, au Passeport-Vacances, n'hésitez pas à vous inscrire à l'adresse ci-dessous.

Passeport Vacances Sion et environs

Du 20 au 25 juillet et du 3 au 8 août.

Case postale 1089 – 1951 Sion – 027 324 12 65

www.passvacacion.ch – info@passvacacion.ch

Peut-être avez-vous une passion que vous aimeriez partager? Dans ce cas, vous pouvez également contacter la déléguée de Vex pour organiser une activité en 2016.

De plus, pendant les 2 semaines du Passeport Vacances, les participants, ainsi que les accompagnateurs, profitent également de la gratuité des bus sédunois, du Petit sédunois, des piscines de Sion et des musées cantonaux.

Quelques chiffres pour 2014:

1511 enfants – 358 activités – 316 accompagnateurs – 290 animateurs.



BMX à Sion

Le Passeport Vacances recherche un délégué pour la Commune de Vex (automne 2016).

Renseignements:

Thierry Udrisard – 079 461 66 83

ou Fabienne Moix Rapp – 079 741 04 19



Balade au Lac d'Arbey

A noter encore que la Ville de Sion a décerné le Prix d'encouragement «Coup de cœur 2014» au Passeport Vacances de Sion et environs. Bel encouragement pour les personnes bénévoles!

Le Passeport Vacances de Sion et environs profite de cette présence dans Vex Infos pour remercier la commune de Vex qui a généreusement accueilli ses délégués à la séance annuelle en novembre 2014 à la Maison Gauthier. L'apéro y a été très apprécié!

Tout en espérant vous avoir donné l'envie de participer d'une manière ou d'une autre à ces 2 semaines, nous vous souhaitons déjà un bel été.

*Fabienne Moix Rapp – Déléguée pour Vex
Thierry Udrisard – Trésorier*

Prix Chronos 2015: l'intergénérationnalité autour de la lecture

En ce vendredi 30 janvier 2015, nous voilà réunis à la bibliothèque pour la mise en commun du Prix Chronos.

Mais, qu'est-ce exactement que le «Prix Chronos»?



Le jour du vote à la bibliothèque

Le Prix Chronos est une activité qui consiste à lire 5 livres par des juniors, les 7H (5P) en l'occurrence, et quelques valeureux seniors.

Différents ouvrages nous ont été soumis: *Papy est un rebelle* (Chantal Cahour), *En Cavale* (Isabelle Collombat), *Mauvais garçon* (Michael Morpurgo), *La fille qui n'aimait pas les fins* (Yaël Hassan et Matthieu Radenac) *Rue des petits singes* (Agnès Laroche).

Le défi: lire les 5 ouvrages en moins de 3 mois.

Le Prix Chronos traite de relations, d'amitié, de collaboration entre des jeunes et des personnes du troisième âge. En Suisse Romande, ce ne sont pas moins de 2200 seniors et juniors âgés de 9 à 92 ans qui ont désigné le même ouvrage gagnant: *La fille qui n'aimait pas les fins*.

Les auteurs gagnants ont reçu un prix au Salon du livre et de la presse à Genève en avril 2015.

Pour notre part, nous avons lu les livres, et donné nos remarques. Lors de la plénière, nous avons échangé nos avis sur les différentes histoires et voté pour notre roman préféré.

Celui qui a obtenu la majorité des voix chez les juniors s'intitule: «*Mauvais Garçon*». La plupart des seniors avaient choisi le livre primé «*La fille qui n'aimait pas les fins*».

Nous avons apprécié le Prix Chronos parce qu'il nous a permis de découvrir de nouveaux livres... et motiver certains qui ne lisent pas d'ordinaire!

Mais le plus intéressant était de partager nos arguments, nos émotions avec nos camarades d'abord, mais surtout avec les seniors.

Pour certains livres, jeunes et moins jeunes partageaient les mêmes points de vue, tandis que pour d'autres, nous divergions dans nos appréciations.

En conclusion, nous pouvons dire que c'est une expérience positive et enrichissante qui mérite d'être poursuivie!

7H / Edna Favre

Club de Joyeux Bacounis

5^e anniversaire

Fondé en 2010 suite à l'initiative du conseiller communal Eric Rudaz et parrainé par Pro Senectute Valais, le Club des Joyeux Bacounis a connu une progression régulière du nombre de ses membres (97 à ce jour) ainsi que de ses moniteurs (8). Ce bilan réjouissant démontre bien la nécessité et l'utilité de cette structure réunissant les seniors de plus de 60 ans habitant notre commune et ses environs. Toutefois le comité ne veut pas en rester là et souhaite poursuivre le développement du club. Il a donc décidé de procéder à une petite piqûre de rappel dans ce numéro de Vex Info.

Les activités proposées sont pour l'essentiel:

- La pétanque qui a lieu tous les mardis après-midi de mai à octobre aux Chenevières et de novembre à avril à Hérémenche, ainsi qu'un jeudi sur deux de mai à octobre aux Chenevières.

Le responsable est M. Fernand Rudaz
Tél. 027 207 34 72

- La marche qui est organisée un jeudi après-midi sur deux de mai à octobre avec des groupes en fonction de la capacité des participants.

La responsable est M^{me} Françoise Moix
Tél. 079 632 29 45 ou 027 771 67 20

- Les jeux de société se déroulent tous les jeudis après-midi de novembre à avril à la maison Gauthier et un jeudi sur deux de mai à octobre aux Chenevières en même temps que la pétanque.

La responsable est M^{me} Marielle Rudaz
Tél. 079 819 67 50 ou 027 207 35 21

- Les sports d'hiver, soit le ski de fond, les raquettes ou la marche sont organisés avec le club d'Hérémenche le mercredi après-midi de janvier à mars.

La responsable pour Vex est M^{me} Françoise Moix
Tél. 079 632 29 45 ou 027 771 67 20



Pour varier chacune de ces activités, des sorties d'une journée entière sont aussi prévues ainsi qu'une course annuelle de l'ensemble du club.

L'ambiance est très conviviale et permet de faire de nouvelles connaissances luttant ainsi contre l'isolement et le manque d'activité.

Nous invitons cordialement toute personne intéressée à venir faire, à sa convenance et sans engagement, des essais de nos différentes activités en prenant directement contact avec les responsables mentionnés ci-dessus.

De plus, une manifestation «portes ouvertes» aura lieu le jeudi 29 octobre à 14h. Il est prévu de la marche, de la pétanque et des jeux en compagnie de nos membres et de nos moniteurs. L'accueil se fera à la cour d'école et un apéritif sera servi à 17h.

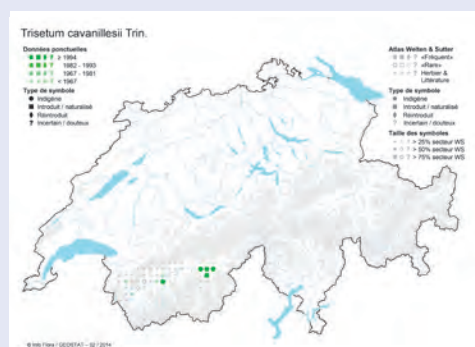


Marche sur le bisse de Tsa-Crêta

Débroussaillages dans le vallon de la Borgne

Espèces rares

Le vallon de la Borgne est connu des spécialistes pour la présence de plantes rares. Une graminée qui ne paie pas de mine trouve dans les pentes sud du château de Vex une des rares stations de Suisse.



Carte de répartition nationale de *Trisetum cavanillesii*.

Dans son activité, l'équipe forestière a soigneusement préservé les brousses d'argousiers pour offrir aux chocards des vitamines en hiver et surtout pour assurer un site de reproduction au très rare Sphynx de l'argousier qui ne vit en Suisse qu'en Valais où il recule en plaine, chassé par le nettoyage excessif des berges du Rhône.



L'équipe forestière du cône de Thyon en plein travail.

... Pourquoi?

Le vallon de la Borgne, accessible uniquement à pied, semble hors du temps. Arrêté. Du moins en comparaison avec les hauts de la commune. Un regard informé permet néanmoins d'y déceler des signes d'une ancienne présence agricole: moulin en ruine, murets, terrasses de champs abandonnés, bisse en cours d'effacement. C'est qu'au siècle passé cette partie du territoire communal était vitale. Bien des bacounis s'en souviennent sans doute encore!

Les photos aériennes de 1962 (**Figure 1 à gauche**) nous montrent des pentes dénudées qui rappellent la Turquie orientale ou la rive sud de la Méditerranée aux espaces ouverts, surpâturés, piquetés de quelques arbres préservés pour fournir le bois de feu. Depuis lors, la déprise agricole, voire la plantation de mélèzes, ont conduit à la densification des boisements (**Figure 1 à droite – 2013**) sur les versants nord, tandis que les pentes sud sont encore occupées par des lambeaux de steppes sèches. Malgré le retour des cerfs depuis la fin des années 1970, la forêt tend à déborder des crêtes vers le sud et à remonter les versants des vallons, au détriment des espaces ouverts.

Flore et faune sylvestres, pour partie déjà largement répandues dans les vastes boisements d'altitude, y ont donc gagné du terrain au détriment des plantes et des animaux inféodés aux milieux herbacés richement fleuris. Papillons et abeilles sauvages, ascalaphes et coléoptères qui se nourrissent de pollen voient leurs ressources diminuer. Ce recul de leur base alimentaire est d'autant plus grave pour eux que – plus haut – les prairies de fauche sont détruites par l'extension des zones bâties ou perdent de leur diversité suite à la modification des pratiques agricoles.

Pour aider ces espèces en déclin, la législation suisse a été modifiée. Les grands projets destructeurs doivent faire l'objet d'études d'impact sur l'environnement et proposer des mesures de remplacement en cas de destruction d'habitats rares.

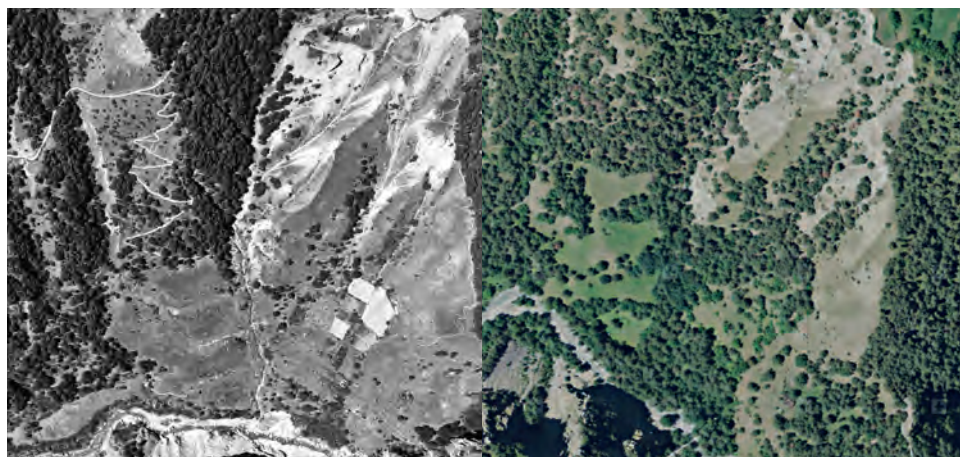


Figure 1:

En 1962 (à gauche), les pâturages secs constituaient un ensemble relié aux prés de fauche et aux champs de la Borgne jusqu'aux alpages. Dans la situation actuelle (2013 à droite), la situation s'est inversée. Les steppes et les pâturages maigres forment des îles au milieu de la forêt. Pour certains insectes les boisements denses sont presque infranchissables. De ce fait, les petites populations isolées sont condamnées à disparaître. Les coupes ont pour but d'étendre et de relier ces habitats herbacés et fleuris.

C'est le cas du Plan d'aménagement détaillé du domaine skiable de Thyon qui prévoit la création de quelques étangs dispersés sur l'alpage. Les paysans sont aussi contraints de prendre des mesures pour la nature et le paysage sous peine de se voir privés des subventions dès lors que le soutien à la production n'est plus compatible avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce. Ici on parle de réseau écologique et de mesures paysagères. Enfin, les milieux forestiers mettent en place depuis plusieurs années un programme intitulé «biodiversité en forêt» en vue de favoriser les types de boisements rares ou les milieux ouverts en forêt.

C'est dans ce cadre que – sous la conduite du Service de forêts et du paysage – le triage du cône de Thyon sur Vex et Hérémence et le triage d'Evolène sur la commune de St Martin, procèdent à des débroussaillages pour rétablir le paysage d'autrefois avec cette succession bien marquée des pinèdes sur les ubacs et des steppes sur les adrets des crêtes morainiques du vallon de la Borgne.

Les mesures réalisées en 2015 ont été ciblées sur des secteurs où le bénéfice attendu est le plus élevé, soit parce que les coupes relient entre elles des steppes auparavant isolées (**Figure 2**) en vue de favoriser les déplacements de la faune, soit parce que les ouvertures, situées à proximité des sites occupés par les espèces les plus rares (**Figures 3 et 4**) vont agrandir rapidement l'espace disponible.



Figure 2:
Avant et après l'intervention de l'équipe forestière: liaison de deux pentes sèches entre elles.



Figure 3:
Avant et après l'intervention de l'équipe forestière: mise en lumière d'une steppe et création d'un corridor ouvert de bas en haut.

Abeilles sauvages

Les abeilles n'existent pas en Islande pour cause de climat trop froid. Elles sont abondantes en région méditerranéenne. Chez nous des sites secs et chauds comme les Follatères à Fully ou le Bois de Finges constituent des hot spots! Le vallon de la Borgne, chaud, sec, richement fleuri et offrant des surfaces de terre nue (sentier, zones érodées, falaises morainiques) réunit les conditions idéales pour l'aménagement de nids excavés dans le sol sablonneux.

Parmi tous les hyménoptères du bas vallon de la Borgne, il est une espèce d'abeille sauvage qui n'est connue en Suisse qu'à Hérémence et Vex (si l'on excepte une observation faite à Viège et une à Erbio sans qu'une population ait pu y être trouvée). Dans chaque cas sur une surface de quelques centaines de m² seulement. Sonja Gerber, une biologiste habitant Bramois qui a étudié cette espèce (*Anthidium interruptum*, figure ci-dessous) dans le cadre de son travail universitaire, nous dit que l'effectif total se monte à moins de 50 femelles en tout.



Une femelle de l'abeille sauvage *Anthidium interruptum* en train de dormir, accrochée à une brindille par ses mandibules. On remarque une tâche rouge sur son thorax: il s'agit du marquage nécessaire au comptage de l'effectif. Photo S. Gerber.

Si les coupes pouvaient favoriser cette espèce et lui permettre de doubler son effectif, le projet Biodiversité en forêt serait alors un grand succès.

Dans un premier temps, l'espace ouvert a été créé. Reste à voir le site colonisé par les scabieuses dont le pollen constitue la seule nourriture pour cette abeille ultra-spécialisée. Pour cela il faut encore ajuster la pâture pour éviter que les moutons ne dévorent toutes les fleurs avant que l'abeille ait pu se servir de pollen!

Accessoirement, d'autres espèces moins rares vont profiter de ces coupes. Et nul doute que le promeneur sera agréablement surpris de trouver soudain des ouvertures offrant une vue sur la vallée ou de percevoir désormais la force du paysage géologique qui disparaissait sous la végétation.

Les coupes 2015 correspondent à un projet Biodiversité en forêt sous la dénomination LISIERES FORESTIERES, financé à 80% par le Canton et la Confédération. Il a été soutenu sur Vex et Hérémence par un projet PPS (Prairies et Pâturages Secs) subventionné à 85%. Nul doute que face au succès de l'opération, les travaux pourront être poursuivis ces prochaines années.

Merci aux représentants du SFP, MM. Ivan Filliez, Michaël Roux et Yann Clavien pour leur soutien. Et bravo au triage par MM. Olivier Bourdin et Serge Filliez ainsi qu'aux bûcherons pour leur engagement, parfois acrobatique, sur le terrain.

Pierre-Alain Oggier



Figure 4:
Avant et après l'intervention de l'équipe forestière: une vaste clairière. On voit sur cette image les pentes sèches qui pourraient accueillir semblable intervention l'an prochain. Cette vue correspond au secteur illustré en Figure 1.

Lutter contre les incendies?

Eteindre un incendie d'un côté, lutter contre l'avance des broussailles de l'autre, les autorités ont-elles perdu la tête à dépenser ainsi les deniers publics?



Tel est pourtant le délicat équilibre entre nos besoins et ceux des plantes et animaux pionniers, dépendant du dynamisme naturel (avalanche, incendie, éboulement, inondation) qu'il faut trouver aujourd'hui.

Laisser partir en fumée les pinèdes du vallon de la Borgne va déstabiliser les versants, provoquer des laves torrentielles ou des éboulements susceptibles de créer des poches d'eau et menacer la sécurité de Bramois.

Laisser la forêt occuper l'entier de la surface ne peut que conduire à la perte de la biodiversité, de l'esthétique du paysage.

Nous ne sommes plus dans les conditions naturelles de l'époque décrite dans «Le soleil des morts», une aventure néolithique qui se déroule entre Vex et Sion. Les conditions modernes nous imposent de «gérer» des habitats «naturels», de créer des clairières dans des forêts denses sur des sites bien définis au potentiel élevé, de maintenir des haies dans les cultures pour assurer une diversité de structures permettant la survie de plantes et d'animaux spécialisés.



L'intervention de l'hélicoptère pour exporter le matériel.



La steppe incendiée.

Feu de broussaille dans le vallon de la Borgne

Le feu de forêt qui s'est déclenché le 20 mars dernier sous le village de Vex non loin du chemin qui mène au pont de la Borgne, n'a occasionné que très peu de dégâts sur les pinèdes car il est resté en grande partie confiné à une pente steppique. Appelé feu de sol ou feu courant, il se distingue du feu de cimes comme celui de Loèche en 2003.

Olivier Bourdin, garde forestier ESF et responsable du Cône de Thyon, tient à signaler la remarquable intervention des pompiers du Centre de Secours Incendie du Val d'Hérens. Leur engagement performant, efficace et motivé ainsi que l'intervention indispensable et rapide de l'hélicoptère (une vingtaine de rotations avec des «bambi buckets» ou bennes à eau) ont permis de maîtriser cet incendie qui aurait pu rapidement se propager dans la vallée. Par chance, il n'y avait pas de vent.

Durant l'intervention, les bûcherons du triage forestier ont également été appelés sur place. Professionnels de l'utilisation de tronçonneuses, ils sont une aide indispensable et précieuse pour le débitage de certains bois et le dégagement des accès à l'incendie. Ils sont d'ailleurs systématiquement informés en cas de feu de forêt, juste après les pompiers.

Aujourd'hui, le site de 1'500 m² touché par le feu est sous surveillance phytosanitaire. En effet, les arbres situés en périphérie de l'incendie sont fragilisés et susceptibles d'être attaqués par le bostryche (en l'occurrence l'hylésine du pin). Cet insecte, qui s'attaque notamment à des pins affaiblis, a été grandement aidé par un printemps particulièrement doux tout comme les chenilles processionnaires dont les dégâts en plaine, cette année, ont été importants.

Cathy Sierro



Quelques uns des sapeurs engagés ce week-end là pour sauver les pinèdes du vallon de la Borgne.

Calendrier des manifestations

Juin à décembre 2015

Juin

5 Vendredi Gauthier
Cinéma en plein air «Zarafa»
Vex – Projection contre le mur
du bâtiment communal

13 Kermesse de la paroisse
Vex – Place de l'Eglise

14 Tournois interscolaire de Basket
Hérens Basket – CO Euseigne

20 ou 27 Inalpe
Thyon

Juillet

3 Vendredi Gauthier
Cinéma en plein air «Ensemble, c'est tout»
Vex – Projection contre le mur
du bâtiment communal

31 Fête nationale
Les Collons

Août

1^{er} Fête nationale
Mayens-de-Sion

1-2 22^e brocante des Alpes
Les Collons – Rue Principale

2 Course pédestre Thyon-Dixence
Thyon 2000 – Départ

3-8 «Montagn'Art»
9^e symposium international
de sculptures sur bois
Thyon 2000, Les Collons, Les Masses
Dans les rues

15 Fête de la mi-août
Alpage de Thyon

22 Grand Raid
Les Collons

Septembre

4 Vendredi Gauthier
Cinéma en plein air « La cage dorée »
Vex – Projection contre le mur
du bâtiment communal

4-5 Collontrek
Bionaz (ITA) - Arolla

19 ou 26 Désalpe
Les Collons – Défilé du troupeau
et apéritif devant l'Office du Tourisme

Octobre

2 Vendredi Gauthier
Concert de l'Ensemble vocal
de Saint Maurice
Vex – Eglise Saint Sylve

30 Rallye International du Valais
Les Collons

Novembre

6 Vendredi Gauthier
Conférence de Robert Bolognesi
Vex – Maison Gauthier

7 28^e Téléthon / Pompiers
Vex – Cour d'école

8 Loto de la paroisse des Agettes
Les Agettes – Salle de gym de la Vernaz

13-14-15 Théâtre / Art Bacouni

20-21-22

27-28 Vex – Salle de gymnastique

Décembre

4 Vendredi Gauthier
Surprise
Vex – Maison Gauthier

6 Loto / FC US Hérens
Vex – Salle de gymnastique

19 Marché de Noël / Jeunesse bacounie
Vex – Salle de gymnastique

20 Concert de Noël / Echo des Glaciers
et Chœur mixte la Cécilia
Vex – Eglise St-Sylve

24 Arrivée du Père Noël
Thyon 2000 – Place centrale
Les Collons – Place de jeux





Principaux projets

Nom du projet – Lieu	Objectif
Mensurations Lot 3: Partie supérieure de la commune	Mensurations officielles
Vex – Projet de centre scolaire	Adaptation des structures scolaires
Vex – Aménagements urbains	Embellissement du village
Vex – Création d'un réseau séparatif des eaux claires	Eviter l'apport d'eaux propres à la STEP
Station d'épuration de Chandoline (Sion)	Rénovation de la STEP intercommunale
Vex – Décharge Champ des Anes	Réalisation d'une nouvelle décharge
Vex – Déchetterie Crettatsin	Réaménagement de la déchetterie
Vex – Les Collons: Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	Gestion des eaux
Vex – Les Collons – Torrents	Gestion des torrents
Torrent du Croux – Déversoir de crues	Sécurisation du village contre les crues
Torrent des Collons	Sécurisation des Collons et des Rindouets
Vex, Hérémente, St-Martin: Basse vallée de la Borgne	Réalisation de mesures de biodiversité (Coupes de lisières et défrichement)
Glissements de terrain: Les Collons Nord-Renard-Rindouets	Etablissement d'une carte de dangers
Vex – Glissements de terrains Laves torrentielles	Stabilisation et étanchéification
Vex – Danger d'effondrement GYPSE	Etablissement d'une carte de dangers
RPU La Combetta	Remembrement et équipement du secteur
RPU Les Places	Remembrement et équipement du secteur
RPU Les Prasses	Remembrement et équipement du secteur
RPU du Villard	Remembrement et équipement du secteur
RPU La Vouarnire	Remembrement et équipement du secteur
Mesures natures (imposées par le plan d'aménagement détaillé du domaine skiable)	Réalisation de mesures de compensations pour les infrastructures touristiques
Les Collons, la Mura	Reprise des infrastructures du quartier de la Mura par la commune



Etape(s) en cours	Prochaine(s) étape(s)
Contrôle par le canton	Mise à l'enquête publique des surfaces Facturation aux propriétaires
Préparation du dossier de projet	Mise à l'enquête publique
Travaux partiels à Ypresse Alentours de la Majorie	Aucune étape prévue en 2015: Autres priorités imposées par le budget
Etude par secteurs	Réalisation de la première étape en 2015: Secteur Champmaison
Les travaux suivent leur cours	
Homologation par le Conseil d'Etat de l'adaptation du plan de zones	Mise à l'enquête du projet de construction (Pas avant 2016)
Mise à l'enquête du projet	Réalisation
Etude pour la création d'un déversoir d'orages au lieu-dit Vouarnire/Devant l'Eglise Etude pour l'évacuation des eaux claires dans le secteur des Collons	Réalisation des mesures en 2016
Etablissement d'un plan quadriennal d'entretien des torrents Etape prioritaire des travaux de remise à niveau réalisée en 2014	Validation du plan par le canton
Attente de l'autorisation de construire (compétence cantonale) Possible rénovation d'un tronçon du torrent actuel en mesure anticipée	Réalisation du déversoir sur trois ans: Première étape en 2016
Etudes terminées: Choix de la variante	Etude du projet de détail Mise à l'enquête publique
Travaux presque terminés	Préparation d'un nouveau projet
Rapport d'étude soumis au canton pour validation	Définition des éventuelles zones à drainer
Travaux de drainage en cours Etude de l'état du Torrent de la Corniola	
Validation du rapport d'étude par le canton	Intégration à la carte des dangers
Traitement des oppositions contre les mesures préparatoires (Dossier à la commission cantonale de recours)	Etablissement du nouvel état par la commission d'exécution des RPU
Etablissement des mesures préparatoires Elaboration du projet de route	Approbation du périmètre provisoire par le canton Mise à l'enquête publique des mesures préparatoires
Traitement des oppositions contre la route (Tribunal cantonal – 2 ^{ème} instance)	Réalisation de la route Etablissement du nouvel état par la commission d'exécution des RPU
Traitement des oppositions contre la route (Dossier au Conseil d'Etat – 1 ^{ère} instance)	Réalisation de la route Etablissement du nouvel état par la commission d'exécution des RPU
Traitement des oppositions contre la route (Dossier au Conseil d'Etat – 1 ^{ère} instance)	Réalisation de la route Etablissement du nouvel état par la commission d'exécution des RPU
Traitement des oppositions	Réalisation des travaux
Signature de l'acte	Encaissement de la participation des privés Remise en état de la route



VAL D'HÉRENS
ÉCOLES PRIMAIRES
SOURCE D'ÉNERGIES



Plan de scolarité

Année scolaire 2015/2016

1. Scolarité 44 semaines, soit 167 jours effectifs d'école

début des cours : jeudi 20 août 2015, le matin

fin des cours : vendredi 24 juin 2016, le soir

2. <u>Congés</u> :	Automne	:	du vendredi	16.10.2015	le soir
			au lundi	02.11.2015	le matin
	Noël	:	du vendredi	18.12.2015	le soir
			au lundi	04.01.2016	le matin
	Carnaval	:	du vendredi	05.02.2016	le soir
			au lundi	15.02.2016	le matin
	Pâques	:	du jeudi	24.03.2016	le soir
			au lundi	04.04.2016	le matin
	Ascension	:	du mercredi	04.05.2016	à midi
			au lundi	09.05.2016	le matin

3. Fêtes :

Immaculée	:	mardi	08.12.2015
St-Joseph	:	samedi	19.03.2016
Pentecôte	:	lundi	16.05.2016
Fête-Dieu	:	jeudi	26.05.2016

REMARQUES

Toute demande de congé doit être adressée par écrit à la direction, au moins 2 semaines avant la date souhaitée (cf agenda scolaire)

L'autorité scolaire prie les parents de respecter ce plan de scolarité pour la planification des vacances familiales.



Le vignoble des Côtes du Moulin: une belle carte de visite pour la Commune

Lors du centième anniversaire de l'Echo des Glaciers en juin 2014, nous dégustons le millésime 2013 du vignoble reconstitué des Côtes du Moulin. Les nombreux musiciens et le public ont eu le plaisir de savourer un Savagnin blanc expressif et fruité: l'Heïda du Clos de la Couta, arrivait en fanfare.

Défoncé et replanté en 2011, le vignoble des Côtes du Moulin constitue aujourd'hui une fierté pour la commune. Ce site, dont la plupart des murs en pierre sèches ont été rénovés par l'entreprise Pitteloud-Zermatten, est aujourd'hui travaillé par la cave Jean-René Germanier Bala-vaud à Vétroz.

Deux vins haut de gamme sont nés: l'Heïda et le Pinot Noir de Vex, Clos de la Couta.

Par sa situation et ses particularités topographiques, la vigne en elle-même est une curiosité et un superbe site à découvrir... Tandis que les $\frac{3}{4}$ de la surface sont plantés en Savagnin Blanc, le Pinot Noir se répartit sur les quatre points cardinaux de la vigne qui profite, dans sa grande majorité, d'une exposition Sud-Est.



Le travail est entièrement mécanisé: chaque parcelle est accessible par le chenillard qui passe sur les lignes du centre pour réaliser traitements et travaux du sol.

Sans vouloir faire de vous des experts, voici quelques données techniques sur le vignoble des Côtes du Moulin:

	Clos de la Couta HEÏDA	Clos de la Couta PINOT NOIR
Porte-Greffe	5BB	5BB
Cépage	Savagnin blanc: Païen jaune (différent du Païen vert) qui a plus de fruité et qui est moins productif	Pinot Noir
Caractéristique du cépage	Maturation tardive Principalement utilisé à une altitude plus élevée	Cépage précoce Régularité dans la production Résistant à la pourriture Supporte sécheresse et froid
Rendement	Très faible rendement: 4 400 kg de vendanges soit 400g/m ²	Très faible rendement: 4 400 kg de vendanges soit 400g/m ²
Sondage à la récolte	101 °Oe	97°Oe



Clos de la Couta HEÏDA

Clos de la Couta PINOT NOIR

Taille	Guyot simple (1)	
Lutte intégrée	– Pas d'utilisation d'acaricides: lutte contre les araignées rouges grâce à leur ennemi naturel le Typhlodrome. – Confusion sexuelle pour lutte contre Cochylis et Eudémis (2) – Enherbement avec travail mécanique du sol – Mouche suzukii: peu de dégâts grâce à l'isolement de la vigne par rapport aux arbres fruitiers de la plaine.	
Arrosage	Arrosage au goutte-à-goutte, surtout utilisé lors de la plantation (3)	
Date des vendanges	Mi-octobre	
Acidité	6 g / litre	5g / litre
Fermentation alcoolique	– Fermentation sous contrôle des tp° (diminution de l'acidité) – Pas de deuxième fermentation (Fermentation Malo-Lactique) – Elevage sur lies fines pour augmenter la rondeur et les arômes	– La fermentation a lieu en barrique de 400 litres, à froid, pendant quelques semaines avec pigeage (action d'enfoncer les parties solides du moût dans le jus en fermentation; autrement appelé «chemoter» en patois). – Puis le vin est pressuré et remis dans la même barrique.
Nez	Complexe avec notes d'écorces de citron, de fruits à chair blanche et minérales	Nez de petits fruits rouges et de cassis
Bouche	Racée, harmonieuse, belle vivacité	Bouche ample et soyeuse Notes de girofle et d'étoile de badiane. Son élevage de 12 mois en barrique lui confère toute sa finesse, soutient ses notes fruitées tout en y ajoutant des arômes de cuir et d'écorces de pin
Accord vin / mets	Fromages à pâte molle Saumon Truites fumées Peut être consommé dans les 7 à 8 prochaines années	Mets au poisson Fromage d'alpage Ganache aux fruits rouges
Nombre de bouteilles	4'000	1'000

Avec un brin d'humour, Jean-René Germanier aime à rappeler aux Hauts-Valaisans qu'à vol d'oiseau, le vignoble de Vex est plus proche du Cervin que celui de Visperterminen, berceau du Païen...

- (1) La taille utilisée est en majorité le Guyot Simple qui se renouvelle chaque année par un courson à deux yeux (baguette à bois) et une baguette à fruits à huit yeux, courbée sur le fil inférieur.

Jean-Yves Rudaz, propriétaire d'une parcelle, est le seul à travailler sa vigne lui-même. Il utilise la taille Guyot Simple Permanent (Cordon de Royat): la baguette à fruits n'est pas taillée chaque année.

Les cerfs, blaireaux et autres sangliers se régaler des parties vertes de la vigne. Pour lutter contre ces gourmets, le vignoble est clôturé, d'où le nom des vins «Clos de la Couta», «Couta» étant le nom officiel mentionné au cadastre.

- (2) La confusion sexuelle consiste à déposer dans les vignes des diffuseurs de phéromones au moment du débourrement. Ceux-ci, accrochés au fil de fer, vont diffuser des hormones femelles des papillons *Cochylis* et *Eudémis*, saturant l'air de ces hormones: les mâles sont incapables de localiser les femelles et les accouplements sont moins nombreux. Il y a donc moins d'œufs, moins de chenilles et donc moins de dégâts sur les raisins. Les capsules brunes du départ ont fait place à des diffuseurs beaucoup plus discrets sous forme de petits fils de fer disséminés dans les vignes.



Diffuseur pour la confusion sexuelle

- (3) Le système d'irrigation au goutte-à-goutte est muni de coupe-pression pour pallier les problèmes occasionnés par la grande différence d'altitude entre le haut et le bas du vignoble (150 mètres de dénivelé). Une station de filtrage traite l'eau limoneuse du lieu.

La particularité du vignoble des Côtes du Moulin réside dans l'importance du dénivelé entre le bas et le haut de la vigne: il est de 150 mètres. Au moment des vendanges, trois moûts sont réalisés grâce à un échantillonnage effectué à différentes altitudes.

En 2013, tandis que le bas de la vigne était très fruité, le haut était herbacé. Il a fallu attendre la disparition du caractère végétal trop marqué sur les raisins du sommet pour commencer les vendanges.



En 2013, 1'000 bouteilles du premier millésime d'Heida ont été réservées par la Neue Zürcher Zeitung (NZZ) comme vin officiel. Elles sont offertes aux rédacteurs et à toute personne qui écrit pour le journal.



Le Savagnin Blanc est le cépage à l'origine du fameux Vin Jaune du Jura Français.

Le synonyme «Païen», utilisé dans le Valais francophone, n'a aucune connotation religieuse. Il signifie vieux, ancien, en référence aux temps d'avant l'évangélisation. (Histoire de la Vigne et du Vin en Valais, Musée Valaisan de la Vigne et du Vin, 2009)

Hommage à Camil Rudaz

Camil Rudaz, mon oncle par alliance? Un homme qui a su vivre avec passion!



**Camil Rudaz
et son épouse Suzanne**

Il savait savourer la vie: Il faisait bien sûr volontiers honneur aux bons crus du pays et il était en plus un cuisinier hors pair. C'est lui qui était derrière les fourneaux à toutes les grandes occasions familiales. Mon palais salive encore au souvenir de ses poivrons marinés, garnis aux anchois, dignes d'un grand maître-queue. Il avait le goût du beau et des senteurs aromatiques. Ses lieux de ressourcement étaient son «Mayen du Coumou» niché dans les pissenlits près du torrent et son appartement dans le vieux Menton jouissant d'une vue plongeante sur la mer et ses levers de soleils féériques.

C'était un être touchant et sensible, pour qui la famille était sacrée. Touché de plein fouet par la mort accidentelle de deux de ses fils, il n'a pas plongé dans une dépression larvée mais au contraire, il s'est relevé et a resserré les liens avec les siens et intensifié sa complicité amoureuse avec sa femme chérie, Tante Suze. Il a

entouré comme un frère attentionné ma belle-mère, sa belle-sœur devenue veuve. Combien de fois l'a-t-on entendu parler avec respect et ferveur de ses ancêtres, et en particulier des sœurs de sa maman, qui l'ont entouré lorsqu'il l'a perdue dès sa plus tendre enfance.

C'était un architecte visionnaire qui, avec son associé Guy Micheloud, a su former un duo irremplaçable, plein du foisonnement d'idées artistiques allié à la rigueur et au réalisme pour la réalisation concrète. Dans les années 80, ils avaient réalisé un projet audacieux concernant la place du village de Vex. Ce projet serait bienvenu aujourd'hui pour désengorger ce centre: une zone de rencontre digne d'une agora grecque et la mise en valeur unique de toutes ces belles anciennes maisons, burinées par le soleil et le temps, et fleuries à souhait de géraniums sur chaque bord de fenêtre et à chaque balcon.

C'était un artiste passionné de fleurs, de leur mystère et de leur diversité, de leurs nuances de formes et de couleurs et il les a célébrées sur quantité de tableaux. Il était si entraînant dans sa peinture que sa femme s'est mise elle aussi au pinceau et que l'ancienne cave familiale est devenue la galerie Dilettante. Là encore, il était en avance sur son temps: ouvrir une galerie d'art à Vex, quelle gageure! Espiègle, il savait dans certaines de ses toiles nous faire des clins d'œil entre titre et objets peints, vrai Magritte «baccouni».

C'était un homme de cœur, qui reste pour moi un exemple de l'art de vivre, et qui a su partager ses passions jusqu'au bout de son chemin terrestre. Merci Oncle Camil.

En date du 17 mars 2015,
Josy Pitteloud



ACTIF

31.12.2014

31.12.2013

Patrimoine financier	fr.	1'202'937.91	fr.	1'222'778.16
Disponible	fr.	558'825.96	fr.	589'220.06
CCP 19-6885-6	fr.	408'215.11	fr.	439'035.96
BCV c/épargne n° E 829.25.98	fr.	42'428.80	fr.	42'375.80
BCV c/c n° L 100.61.40	fr.	108'182.05	fr.	107'808.30
Avoirs	fr.	545'650.80	fr.	539'244.95
c/c Municipalité de Vex	fr.	132'065.55	fr.	125'693.60
Prêt à la Municipalité de Vex	fr.	400'000.00	fr.	400'000.00
Fonds de reboisement	fr.	13'585.25	fr.	13'551.35
Placements et prêts	fr.	86'720.00	fr.	86'720.00
Titres (actions BCV)	fr.	20.00	fr.	20.00
Prêt au Triage forestier du Cône de Thyon	fr.	86'700.00	fr.	86'700.00
Transitoires	fr.	11'741.15	fr.	7'593.15
Actifs transitoires	fr.	11'552.15	fr.	7'418.15
Impôts anticipés	fr.	189.00	fr.	175.00
Patrimoine administratif	fr.	5.00	fr.	5.00
Investissements propres	fr.	4.00	fr.	4.00
Bâtiment (centre forestier)	fr.	1.00	fr.	1.00
Local travaux publics	fr.	1.00	fr.	1.00
Vignes	fr.	1.00	fr.	1.00
Terrains	fr.	1.00	fr.	1.00
Subvention d'investissement	fr.	1.00	fr.	1.00
Fondation du Patrimoine de Vex	fr.	1.00	fr.	1.00
TOTAL DE L'ACTIF	fr.	1'202'942.91	fr.	1'222'783.16

PASSIF

31.12.2014

31.12.2013

Engagements en faveur de tiers	fr.	8'863.25	fr.	8'863.25
Engagements courants	fr.	2'400.00	fr.	2'400.00
Créanciers	fr.	2'400.00	fr.	2'400.00
Dettes à court terme	fr.	6'463.25	fr.	6'463.25
c/c Fondation Patrimoine de Vex	fr.	6'463.25	fr.	6'463.25
Engagements envers les financements spéciaux	fr.	13'585.25	fr.	13'551.35
Fonds de reboisement	fr.	13'585.25	fr.	13'551.35
Passifs transitoires	fr.	8'191.50	fr.	3'178.65
Passifs transitoires	fr.	8'191.50	fr.	3'178.65
Fortune nette	fr.	1'172'302.91	fr.	1'197'189.91
Excédent d'actif au 01.01.14	fr.	1'197'189.91		
Perte de l'exercice 2014	fr.	-24'887.00	fr.	1'172'302.91
Excédent d'actif au 01.01.13	fr.	1'228'831.66		
Perte de l'exercice 2013	fr.	-31'641.75	fr.	1'197'189.91
TOTAL DU PASSIF	fr.	1'202'942.91	fr.	1'222'783.16

Comptes annuels 2014 – COMMUNE

Récapitulation du compte financier (1/2)

FONCTIONNEMENT MENAGE ORDINAIRE

	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0 Administration générale	1'498'049.60	655'916.20	1'351'670.00	431'000.00	1'294'387.92	469'565.95
1 Sécurité publique	783'012.80	362'084.15	704'650.00	341'300.00	640'208.90	317'177.35
2 Enseignement et formation	1'322'090.44	92'302.25	1'322'830.00	70'500.00	1'274'972.55	85'675.15
3 Culture, loisirs et culte	363'634.81	27'907.50	487'500.00	23'000.00	443'653.74	29'472.75
4 Santé	96'827.70	-	89'000.00	-	95'111.23	-
5 Prévoyance sociale	849'984.68	349'271.90	716'600.00	250'500.00	777'648.85	347'947.30
6 Trafic	2'214'129.09	671'421.50	2'166'800.00	739'500.00	2'198'375.19	1'165'545.05
7 Prot. et aménag. environnement	1'892'500.52	1'760'531.40	1'957'700.00	1'680'000.00	1'927'190.90	1'815'742.20
8 Economie publique	820'052.86	491'307.15	657'800.00	434'100.00	698'827.75	436'944.45
9 Finances et impôts	1'369'195.25	7'445'299.89	302'700.00	6'792'080.00	809'073.11	7'269'463.68
	11'209'477.75	11'856'041.94	9'757'250.00	10'761'980.00	10'159'450.14	11'937'533.88
Marge d'autofinancement	646'564.19		1'004'730.00		1'778'083.74	
	11'856'041.94	11'856'041.94	10'761'980.00	10'761'980.00	11'937'533.88	11'937'533.88

INVESTISSEMENTS TRAVAUX NOUVEAUX

	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0 Administration générale	16'502.40	-	-	-	20'405.80	-
1 Sécurité publique	145'225.90	40'752.00	121'000.00	28'400.00	248'400.00	180'000.00
2 Enseignement et formation	374'635.80	1'200.00	250'000.00	-	217'672.30	-
3 Culture, loisirs et culte	282'431.02	-	210'000.00	-	282'883.55	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	9'030.87	-	6'800.00	-	9'941.45	-
6 Trafic	1'685'401.53	156'872.20	1'425'000.00	381'000.00	930'027.85	32'570.90
7 Prot. et aménag. environnement	740'404.42	190'613.54	1'457'000.00	628'500.00	641'518.20	321'578.80
8 Service économique	6'842.90	2'079.00	33'200.00	-	15'671.35	58'871.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
	3'260'474.84	391'516.74	3'503'000.00	1'037'900.00	2'366'520.50	593'020.70
Excédent des dépenses du compte des investissements		2'868'958.10		2'465'100.00		1'773'499.80
	3'260'474.84	3'260'474.84	3'503'000.00	3'503'000.00	2'366'520.50	2'366'520.50

Comptes annuels 2014 – COMMUNE

Récapitulation du compte financier (2/2)



A l'heure d'imprimer votre Vex Info les comptes 2014 n'ont pas encore été approuvés par le Conseil Municipal. Les chiffres contenus dans les tableaux sont donc susceptibles de subir quelques modifications.

Fonctionnement et investissements

	Comptes 2014 Fr.	Budget 2014 Fr.	Comptes 2013 Fr.
Excédent des revenus / fonctionnement	646'564.19	1'004'730.00	1'778'083.74
Excédent des dépenses / investissements	2'868'958.10	2'465'100.00	1'773'499.80
Montant conforme à l'excédent des dépenses du compte financier <i>(excédent des recettes en 2013)</i>	-2'222'393.91	-1'460'370.00	4'583.94

COMPTE DES VARIATIONS DE LA FORTUNE

	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
	DEPENSES Fr.	RECETTES Fr.	DEPENSES Fr.	RECETTES Fr.	DEPENSES Fr.	RECETTES Fr.
Le compte des variations de la fortune reprend l'excédent des dépenses du compte financier pour un montant de <i>(excédent des recettes en 2013)</i>	2'222'393.91		1'460'370.00			4'583.94
Les travaux d'investissements portés en augmentation des actifs à amortir s'élèvent à		3'264'623.34		3'503'000.00		2'366'520.50
Les subventions et participations de tiers diminuent les actifs à amortir de	395'665.24		1'037'900.00		593'020.70	
Les amortissements comptables ordinaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à	406'367.49		465'731.65		295'131.35	
Les amortissements comptables complémentaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à	227'021.33		511'373.50		1'461'460.45	
Autres mouvements						
Les amortissements comptables du patrimoine financier représentent						
- prêt Fondation du Patrimoine de Vex	-	-	-	-	250'000.00	250'000.00
- pertes sur débiteurs impôts	100'837.20	100'837.20	38'000.00	38'000.00	284'743.30	284'743.30
- actions FMB SA	348'840.00	348'840.00	-	-	-	-
- maison Bovier	602'690.90	602'690.90	-	-	-	-
	4'303'816.07	4'316'991.44	3'513'375.15	3'541'000.00	2'884'355.80	2'905'847.74
Compte tenu de tous ces éléments les comptes de la municipalité bouclent par un boni de	13'175.37		27'624.85		21'491.94	
	4'316'991.44	4'316'991.44	3'541'000.00	3'541'000.00	2'905'847.74	2'905'847.74

ACTIF

	31.12.2014	31.12.2013
<u>PATRIMOINE FINANCIER</u>	fr. 11'651'001.71	fr. 13'171'087.77
<u>Disponibilités</u>	fr. 2'176'849.03	fr. 4'326'468.94
C.C.P. no 19-1601-4	fr. 340'269.54	fr. 854'483.13
CS n° 67'782-91	fr. 39'971.66	fr. 40'045.91
CS n° 67'782-91-1	fr. 26'565.17	fr. 26'642.69
UBS n° HO-141'763-0	fr. 149'635.16	fr. 149'701.71
Raiffeisen n° 3'088.88	fr. 1'411'472.50	fr. 2'931'398.45
Raiffeisen n° 3'088.24	fr. 208'935.00	fr. 208'743.25
BCV n° C 0100.61.39	fr. -	fr. 115'453.80
<u>Avoirs</u>	fr. 4'183'278.56	fr. 2'620'766.47
Débiteurs	fr. 4'183'278.56	fr. 2'620'766.47
<u>Placements et participations</u>	fr. 3'778'617.00	fr. 4'540'147.90
<u>Actions et parts sociales</u>		
Association valaisanne des invalides (4 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
Forces Motrices Valaisannes (5929 actions)	fr. 5'929.00	fr. 5'929.00
Actions BCV (31 actions)	fr. 31.00	fr. 31.00
Télé-Mont-Noble SA (3 actions)	fr. 3.00	fr. 3.00
Télé-Thyon SA (9501 actions)	fr. 9'501.00	fr. 9'501.00
CCF SA (12 actions)	fr. 12.00	fr. 12.00
Parts Tennis Les Mayens-de-Sion (10 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
Actions gratuites ESR (1482 actions)	fr. 1'482.00	fr. 1'482.00
Parts Tennis Les Collons (10 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
Actions Gravière du Val d'Hérens SA (29 actions)	fr. 29.00	fr. 29.00
Actions Télé-Veysonnaz SA (20 actions)	fr. 20.00	fr. 20.00
Actions FMB SA	fr. 77'520.00	fr. 38'760.00
Actions CGN SA	fr. 10.00	fr. 10.00
Actions Télé-Evolène SA	fr. 10.00	fr. 10.00
<u>Prêts</u>		
Prêt à FMB SA	fr. 1'031'066.00	fr. 1'418'666.00
Prêt à GVH SA	fr. 38'000.00	fr. 38'000.00
Prêt à ACVH SA	fr. 50'000.00	fr. 100'000.00
Prêt à Résidence St-Sylve	fr. 475'000.00	fr. 385'000.00
Prêt au Cône de Thyon	fr. 200'000.00	fr. 200'000.00
Prêt à la Fondation du Patrimoine de Vex	fr. 1'180'000.00	fr. 1'030'000.00
<u>Terrains / immeubles</u>		
Terrains	fr. 1.00	fr. 1.00
Bâtiment Chenevières (anc. Bovier)	fr. 710'000.00	fr. 1'312'690.90
<u>Transitoires</u>	fr. 1'512'257.12	fr. 1'683'704.46
Actifs transitoires	fr. 1'512'257.12	fr. 1'683'704.46
<u>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</u>	fr. 3'430'268.28	fr. 1'194'699.00
<u>Immobilisations</u>	fr. 3'430'268.28	fr. 1'194'699.00
Actifs à amortir	fr. 3'430'268.28	fr. 1'194'699.00
TOTAL DE L'ACTIF	fr. 15'081'269.99	fr. 14'365'786.77



	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
PASSIF		
<u>ENGAGEMENTS (FONDS DE TIERS)</u>	fr. 6'438'216.10	fr. 5'744'420.45
<u>Engagements courants</u>	fr. 2'328'589.39	fr. 1'502'550.00
Créanciers	fr. 2'328'589.39	fr. 1'502'550.00
<u>Dettes à court terme</u>	fr. 923'511.70	fr. 525'705.25
BCV n° R 0100.61.43	fr. 11.65	fr. 11.65
BCV n° C 0100.61.39	fr. 391'434.50	fr. -
Bourgeoisie de Vex - c/c	fr. 132'065.55	fr. 125'693.60
Bourgeoisie de Vex - prêt	fr. 400'000.00	fr. 400'000.00
<u>Dettes à moyen et long terme</u>	fr. 600'000.00	fr. 600'000.00
BCV n° K 0866.07.52	fr. 600'000.00	fr. 600'000.00
<u>Emprunts à taux préférentiels</u>	fr. 111'600.00	fr. 209'300.00
Crédit LIM/Etat - Salle de gym	fr. 3'600.00	fr. 5'000.00
Crédit LIM/Etat - Pavillon scolaire	fr. -	fr. 5'300.00
Crédit LIM/Etat - Route des Indivis	fr. -	fr. 5'000.00
Crédit LIM/Etat - Station de filtration	fr. 24'500.00	fr. 59'500.00
Crédit LIM/Confédération - Station de filtration	fr. 3'500.00	fr. 24'500.00
Crédit LIM/Etat - Complexe communal	fr. 40'000.00	fr. 55'000.00
Crédit LIM/Confédération - Complexe communal	fr. 40'000.00	fr. 55'000.00
<u>Emprunts à des entités particulières</u>	fr. 1'256'902.00	fr. 1'268'102.00
Dons	fr. 113'102.00	fr. 113'102.00
Paroisse de Vex	fr. 1'143'800.00	fr. 1'155'000.00
<u>Provisions</u>	fr. 850'000.00	fr. 800'000.00
Provision pour pertes sur débiteurs impôts	fr. 350'000.00	fr. 300'000.00
Provision pour pertes sur débiteurs divers	fr. 500'000.00	fr. 500'000.00
<u>Transitoires</u>	fr. 367'613.01	fr. 838'763.20
Passifs transitoires	fr. 367'613.01	fr. 838'763.20
<u>ENGAGEMENTS ENVERS FIN. SPECIAUX</u>	fr. 1'481'219.25	fr. 1'472'707.05
Fonds de réserve / eaux usées	fr. 130'635.50	fr. 130'635.50
Participation abris PC	fr. 1'350'583.75	fr. 1'342'071.55
<u>FORTUNE NETTE</u>	fr. 7'161'834.64	fr. 7'148'659.27
Excédent de l'actif	fr. 7'148'659.27	fr. 7'127'167.33
Bénéfice de l'exercice	fr. 13'175.37	fr. 21'491.94
TOTAL DU PASSIF	fr. 15'081'269.99	fr. 14'365'786.77

A l'heure d'imprimer votre Vex Info les comptes 2014 n'ont pas encore été approuvés par le Conseil Municipal.
Les chiffres contenus dans les tableaux sont donc susceptibles de subir quelques modifications.

